**Notification des faits reprochés (courrier LR AR)**

**A adapter**

Monsieur,

Vous êtes propriétaire d’un terrain situé … . Or, il apparaît que les plantations qui se trouvent sur ce terrain et qui, par conséquent, vous appartiennent empiètent sur la voie suivante : …

Cet empiètement, en infraction avec l’arrêté municipal en date du …, a été constaté par procès-verbal en date du….

Cet empiètement crée un danger pour la sécurité routière et porte atteinte à la sûreté et à la commodité du passage.

Ce risque pour la sécurité des personnes a un caractère répétitif ou continu.

Je vous enjoins par conséquent de procéder à l’élagage nécessaire afin de supprimer le risque.

Je vous rappelle qu'en application de l’article L 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales, le maire peut faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, à la charge du propriétaire défaillant.

Conformément aux règles exigées par la procédure, je vous invite à présenter vos observations écrites ou orales dans un délai de dix jours à réception de la présente, le cas échéant assisté par un conseil ou représenté par un mandataire de votre choix.

A l'expiration de ce délai de dix jours, si vous n'avez pas pris les mesures nécessaires pour faire cesser le manquement, je me verrai dans l’obligation de vous mettre en demeure de vous conformer à la réglementation dans un nouveau délai de dix jours.

A l'issue de ce second délai et à défaut d'exécution des mesures prescrites, je pourrai, outre l’engagement d’une procédure d’exécution d’office à votre charge, prononcer, en application de l’article L 2212-2-1 du code général des collectivités territoriales, par une décision motivée qui indique les voies et délais de recours, une amende administrative à votre encontre.

Comptant, dans l’intérêt de tous, sur un règlement rapide de cette affaire, je vous prie d’agréer, Monsieur, l’expression de mes sentiments distingués.

Signature